

**Association de Sauvegarde
de la Vallée du Dognon et
des Gorges du Chavanon**
2, chez le Carrier
19200 St Etienne aux Clos

Saint-Etienne-aux-Clos, le 29/10/2020

à Monsieur le maire,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux
de la commune de Saint-Etienne aux Clos

Le 6 novembre 2019, une délégation de l'association de sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon (ASDC) a rencontré les maires et certains conseillers municipaux de Saint-Fréjoux, Aix et Saint-Etienne-aux-Clos, afin d'échanger sur les projets éoliens en cours sur ces communes.

L'association a notamment exposé ses questionnements vis-à-vis du démantèlement des éoliennes, des baux emphytéotiques signés, de la préservation des captages d'eau, des risques liés à la santé humaine et animale, des différentes nuisances et des pertes de valeurs immobilières.

L'association avait précisément demandé au maire de Saint-Etienne-aux-Clos un exemplaire du bail signé pour le groupement forestier du Trespeuch et à madame la maire de Saint-Fréjoux des précisions sur les conditions de démantèlement des éoliennes et un engagement de sauvegarde sur le captage d'eau limitrophe de la zone du projet.

Depuis, il y a eu la pandémie Covid et les élections municipales...

Mais les projets éoliens continuent, des études environnementales sont en cours et un mât de mesure a été installé sur la commune de Saint-Fréjoux.

Aussi, nous vous renouvelons nos demandes d'informations sur les points précités et sur les conditions de ces projets.

D'autant plus que le promoteur initial AALTO POWER (ayant à son capital la rassurante Caisse des Dépôts et Consignations, selon les propos du maire de St-Etienne-aux-Clos), a été racheté en mai 2020 par la société espagnole IBERDROLA.

Nous nous permettons de vous rappeler que nous avons évoqué, lors de notre réunion publique du 18/10/2019, la problématique des reventes successives de parcs éoliens et des changements de promoteurs, avec ses risques inhérents : modifications des baux signés, non respect des engagements initiaux vis-à-vis des collectivités locales, que l'on constate malheureusement assez régulièrement, au fil du temps, sur les projets éoliens.

Nous réitérons donc notre opposition aux projets éoliens en cours et nos inquiétudes pour l'avenir dans l'engagement pris par votre commune, et sollicitons un entretien avec vous sur ce sujet.

Dans cette attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

La direction collégiale de l'association de sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du